

## Compte-rendu des délibérations

### Séance du 14 Mars 2022

L' an 2022 et le 14 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

**Présents** : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, BEUTIER Fanny, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, LEFEVRE Pascaline, LESAULNIER Régine, SASSIER Sandrine, MM : AEBI Gérard, BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, DUTERTRE Bastien, MAHERAULT Paul, MAIGNAN Jean-Louis, MIR Roger, ROULAND Michel

**Excusé ayant donné procuration** : Mmes : FLOCTEL Séverine à M. MAIGNAN Jean-Louis, PAILLARD Mickaëlle à M. AEBI Gérard, M. RENAULT Jean-Michel à Mme LEFEVRE Pascaline

**Excusés** : Mmes : BOURG Céline, LEGRAS Mélodie, MM : BERG Alain, CHOPIN Yannick

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 16

**Date de la convocation** : 08/03/2022

**Date d'affichage** : 09/03/2022

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : **15/03/2022**

et publication ou notification

du : **21/03/2022**

**A été nommé secrétaire** : M. DUTERTRE Bastien

#### **Objet des délibérations adoptées à l'unanimité sauf les délibérations suivantes :**

- la délibération **D22-03-08** - Demande de subvention exceptionnelle pour les portes ouvertes de la Z.A. de la Boorie qui a été adoptée à la majorité avec **13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions**,
- la délibération **D22-03-10** - Pacte financier 2022-2027 - Avis du conseil municipal qui a été rejetée à la majorité avec **9 voix contre, 4 voix pour et 6 abstentions**.

Monsieur le Maire sollicite et obtient l'accord du conseil municipal **pour ajouter**, à l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

- Désignation d'un délégué à la Défense - Modification,
- aliénation de biens communaux (arroiseur maraicher).

Monsieur le Maire sollicite et obtient l'accord du conseil municipal **pour supprimer**, à l'ordre du jour, les délibérations suivantes qui seront proposées à un prochain municipal :

- Dénomination et renumérotation de la Rue de Mayenne et de la Place St Georges,
- ALSH Enfance - Convention de service avec la CCMA.

Monsieur le Maire fait approuver le compte rendu de la séance du 21 février 2022 : pas d'objection sur le contenu.

Présentation aux conseillers municipaux du "Plan vélos communal" par le Cabinet BL Evolution et la CCMA.

## **I - TRAVAUX-URBANISME**

- Schéma cyclable :

La commune a engagé un projet d'aménagement cycliste, piéton et routier sur la commune. Les rues St Geroges, Pasteur et du Maine ont été et seront prochainement réaménagées.

Afin de poursuivre la création de voies cyclables et piétonnes, la commune a sollicité la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et le cabinet BL Evolution pour travailler sur ce projet.

Aussi, après présentation du "plan vélos communal" par le Cabinet BL Evolution et la CCMA, les membres du conseil municipal valide le principe du schéma cyclable "Plan vélos communal".

## **II - COMMISSIONS MUNICIPALES ET DELEGATIONS AUPRES DES DIFFERENTS ORGANISMES :**

- Modification de la composition des commissions municipales :

Suite à la démission de M. Sébastien PEZARD comme conseiller municipal et à l'intégration de M. Paul MAHERAULT, les commissions municipales ont été modifiées comme suit :

<b>COMMISSION</b>	<b>Le Président : le maire ou son représentant</b>	<b>Membres</b>
<b>travaux - urbanisme - environnement - mobilité - entretien des biens communaux</b>	M. LENOIR M. CAILLAUD	Mme LESAULNIER, M. DUTERTRE, Mme BESSE, M. ROULAND, M. MAHERAULT, Mme LEFEVRE, M. BERG
<b>petite enfance - affaires scolaires et périscolaires - affaires sociales</b>	M. LENOIR Mme CHAILLOU	Mme LEGRAS, Mme BOURG, M. MAIGNAN, Mme LESAULNIER, Mme PAILLARD

<b>artisanat - agriculture - services - commerces</b>	M. LENOIR M. BREHIN	M. ROULAND, M. CHOPIN, M. DUTERTRE, M. BERG, M. RENAULT
<b>coeur de ville</b>	M. LENOIR Mme CHOINET	Mme BEUTIER, Mme SASSIER, M. CAILLAUD, Mme FLOCTEL, Mme LEFEBRE, M. RENAULT, M. AEBI
<b>animation - relations avec les associations - communication</b>	M. LENOIR M. MIR	M. MAIGNAN, Mme FLOCTEL, Mme BEUTIER, M. MAHERAULT, M. BERG, M. AEBI

- Modification des désignations de délégations :

Suite à la démission de M. Sébastien PEZARD comme conseiller municipal, certaines délégations auprès des organismes pour lesquelles M. PEZARD avait été désigné, ont été votées à mains levées comme suit :

<b>ORGANISME</b>	<b>Référent</b>
Sécurité routière	Roger MIR
Défense	Paul MAHERAULT
ADMR	Régine LESAULNIER (représentant suppléant)

### III - GESTION FINANCIERE

- Subvention exceptionnelle :

Le conseil municipal a approuvé, à la majorité, l'attribution d'une subvention de **500 €** pour l'organisation des portes ouvertes de la Z.A. de la Boorie par les artisans et commerçants de la zone, dès lors que les organisateurs auront indiqué une association permettant de recevoir la subvention et à la condition que l'animation ait lieu.

#### **Le Conseil Municipal a également :**

- adopté le principe de couper l'éclairage public toute ou partie de la nuit et autorisé Monsieur le Maire à prendre un arrêté détaillant les horaires et modalités de coupure.
- modifié les tarifs communaux 2022 en supprimant les droits de place pour le marché hebdomadaire et la foire St Nicolas.
- approuvé le procès-verbal de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCMA en date du 03/02/2022 qui fixe les attributions de compensation pour 2022 à **398 139.73 €** pour la commune.
- rejeté, à la majorité, le pacte fiscal et financier 2022-2027 de la CCMA, approuvé par le conseil communautaire en date du 03/02/2022.
- approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grey au syndicat Territoire d'énergie Mayenne.
- fixé le tarif pour la vente d'un arroseur maraicher à **1 500 € H.T., soit 1 800 € T.T.C.**

## ☐☐ DÉCISIONS DU MAIRE ☐☐

- **Mise à disposition précaire de terrains communaux pour 2022 :**

Monsieur le Maire a signé la mise à disposition à titre précaire de parcelles dans les conditions mentionnées en annexe.

## ☐☐ INFORMATIONS ☐☐

- **Conseils municipaux :**

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- le lundi 04 avril 2022,
- le lundi 16 mai 2022,
- le lundi 27 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 17/03/2022  
Le Maire  
Daniel LENOIR